

Conditions générales de vente et de livraison de la société Meister Stahlbau AG, CH-9300 Wittenbach / SG

1. Champ d'application, dispositions générales

L'ensemble de nos offres et ventes sont exclusivement régies par les présentes conditions générales de vente. Les dispositions différentes ou supplémentaires sont uniquement reconnues si elles ont été expressément convenues par écrit.

2. Offres

Nos documents commerciaux sont sans engagement et ne constituent pas des offres fermes. Les offres ne deviennent fermes qu'après notre confirmation de commande par écrit. Nous nous réservons le droit de procéder à la vente intermédiaire de matériels en stock.

3. Dimensions / Produit / Qualité

Sauf accord spécifique, nous livrons les produits et matériels dans la qualité et l'état en usage dans le commerce, compte tenu des tolérances habituelles en termes d'exécution, de dimensions, de poids, de résistance, etc.

Il incombe au client de déterminer les dimensions et la qualité requise des produits et matériels à livrer par la Meister Stahlbau AG. Nous ne sommes en aucun cas tenus d'évaluer et de vérifier l'adéquation à l'utilisation prévue des produits et matériaux qui nous sont commandés.

4. Prix / Conditions

Tous les prix sont nets, hors TVA, frais d'emballage et de transport.

Paiement du montant net dans les 30 jours.

5. Délais de livraison

Tous les délais de livraison convenus sont des délais indicatifs et sans engagement. Nous sommes à tout moment en droit de procéder à une livraison partielle. Nous déclinons expressément toute responsabilité et obligation de réparation du dommage en cas de retards de livraison ou de livraisons non effectuées.

6. Emballage

Tout emballage éventuel est facturé au prix coûtant et n'est pas repris. A défaut d'instruction particulière, nous optons pour l'emballage qui nous semble le plus approprié.

7. Exécution / Transfert des risques

Le lieu d'exécution pour les livraisons/prestations est notre atelier à Wittenbach. La jouissance et les risques sont transférés au client dès que la marchandise quitte le seuil de notre atelier, quel que soit la fixation de prix convenue pour la livraison (par exemple livraison franco de port, etc.).

8. Garantie

Nous garantissons une exécution diligente et appropriée de toutes les commandes. Sauf convention contraire expressément déclarée, nous garantissons également que nos produits, à la date d'expédition au départ de notre usine, ne présentent aucun défaut abolissant ou réduisant la valeur ou l'adéquation des produits aux fins d'utilisation ou de traitement ultérieur usuel. Une diminution négligeable de la valeur ou de l'adéquation n'est pas prise en compte. La garantie est par ailleurs régie par les dispositions légales.

9. Contrôle de la marchandise par le destinataire / Réclamation

La marchandise doit être contrôlée dès réception (avant un traitement ultérieur). Les défauts manifestes doivent être communiqués par écrit dans un délai de 8 jours après la réception de la marchandise. Nous assurons l'amélioration ou le remplacement du matériel dont nous reconnaissons les défauts. Nous nous réservons le droit de reprendre la marchandise sans livraison de remplacement et de créditer le client du montant du prix de vente. Tout autre droit est exclu.

10. Réserve de propriété

Toute la marchandise livrée reste notre propriété jusqu'à l'exécution de toutes les créances, y compris en particulier des créances de solde qui nous sont dues dans le cadre de la relation commerciale. Il en est de même pour les créances à venir et sous condition, y compris en cas de paiements portant sur des créances particulières.

11. For

Le for pour l'ensemble des litiges en relation avec nos livraisons/prestations est Wittenbach.